Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Recu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID: 016-211603592-20251006-2025_10_06-DE

République Française Département Charente Salles d'Angles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/10/2025

Nombre o	le membres	O SEE
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote A l'unanimité Pour : 14 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 6 Octobre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 02/10/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/10/2025.

Présents: M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes: BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne. BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VARACHAUD Annie. MM: LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BELLENGUEZ Régine à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, VAN LANDEGHEM Florence à M. GÉRON Marcel, MM: BELLAVOINE Paul à M. LACROIX-PERRIN Rodolphe, LACROIX Hervé à M. MERY Olivier

Absent(s): M. MOUGIN Brice

A été nommé(e) secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2025-10-06 - Encaissement des repas du 11 novembre, à compter de 2025.

Chaque année, à l'occasion de la commémoration de l'armistice, la municipalité offre un repas aux personnes de la commune, âgées de 65 et plus.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette invitation.

Une participation de 32 €uros sera demandée à celles et ceux qui désireraient se joindre aux Aînés et participer au repas. Quel que soit le lieu de résidence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme:

En mairie, le 07/10/2025

Le Maire Marcel GÉRON

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID: 016-211603592-20251006-2025_10_06-DE